

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2024

PROTÉGER LA POPULATION DES RISQUES LIÉS PFAS - (N° 2408)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N° 125

présenté par
M. Thierry

à l'amendement n° 106 de M. Isaac-Sibille

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« H/Cl/Br/I lié »,

les mots :

« d'hydrogène, de chlore, de brome, et d'iode liés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à exprimer la composition chimique.